



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPLP EXTERNE

Section : SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Session : 2023

Rapport de jury présenté par :

Sabine CAROTTI – Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Présidente du concours

SOMMAIRE

Composition du directoire	3
Avant-propos	4
Statistiques	5
Epreuves d'admissibilité	7
Epreuve écrite disciplinaire	8
Epreuve écrite disciplinaire appliquée	11
Epreuves d'admission	15
Epreuve de leçon	15
Epreuve d'entretien	24
Conclusion générale	26
Remerciements	27

COMPOSITION DU DIRECTOIRE

Présidente du jury

Mme Sabine CAROTTI, Inspectrice générale de l'éducation nationale

Vice-présidentes

Mme Sylvie CROSNIER, Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Laurence LECHAT, Inspectrice de l'éducation nationale

Avant-propos

La définition des épreuves ([arrêté du 25 janvier 2021](#)) intègre le renforcement de l'évaluation des compétences professionnelles liées au métier d'enseignant. Il convient cependant de signaler que la prise en compte de compétences professionnelles n'est pas la négation de l'évaluation des connaissances et compétences disciplinaires.

Le jury attend des candidats, dans toutes les épreuves, une expression écrite et orale irréprochable. De même, la réflexion, la cohérence, l'appréciation du niveau des élèves et la précision pédagogique dans les explications sont des qualités précieuses pour un futur enseignant.

Pour conclure cet avant-propos, j'espère sincèrement que ce rapport sera très utile aux futurs candidats au CAPLP – CAFEP Sciences et techniques médico-sociales.

Sabine CAROTTI

Présidente du jury

Statistiques

Concours externe du CAPLP

Candidats inscrits : 516

Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité : 156

Candidats admissibles : 105

Candidats présents aux épreuves d'admission : 87

Nombre de postes : 60

Candidats proposés pour l'admission sur liste principale : 55

Épreuves d'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés : 08.82

Moyenne des candidats admissibles : 9.15

Épreuves d'admission

Moyenne des candidats présents : 14.19

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 12.06

Épreuves d'admissibilité et d'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 07.06

Moyenne générale des candidats admis : 11.37

Concours d'accès aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés sous contrat (CAFEP)

Candidats inscrits : 141

Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité : 47

Candidats admissibles : 23

Candidats présents aux épreuves d'admission : 20

Nombre de postes : 10

Candidats proposés pour l'admission sur liste principale : 10

Épreuves d'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés : 08.83

Moyenne des candidats admissibles : 11.27

Épreuves d'admission

Moyenne des candidats présents : 12.26

Moyenne des candidats admis : 16.21

Épreuves d'admissibilité et d'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 10.86

Moyenne générale des candidats admis : 14.94

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Les sujets des épreuves écrites du CAPLP STMS externe sont en ligne sur le site du Ministère Devenir Enseignant : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>.

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

ÉCRIT 1 – Epreuve écrite disciplinaire

Durée : 5 heures – coefficient : 2

Définition de l'épreuve :

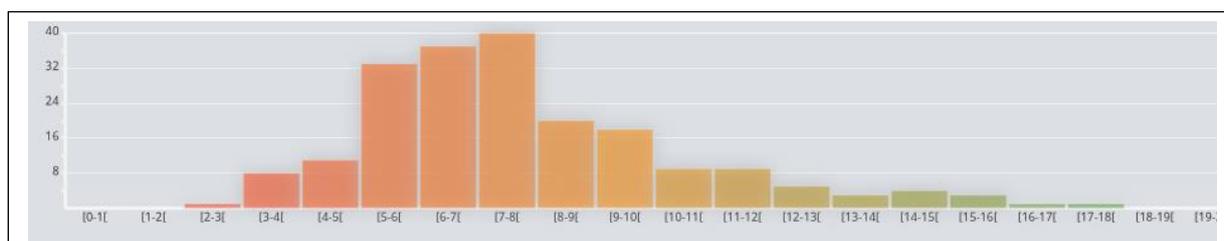
L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques, technologiques et professionnelles, d'exploiter les documents qui lui auront été éventuellement fournis pour construire un développement structuré, argumenté dans le cadre d'un sujet de synthèse relatif aux disciplines fondamentales alimentant les champs de la spécialité. Selon le cas, le sujet pourra être élargi aux dimensions sociétales, à l'histoire des sciences ou à tout autre domaine en lien avec les disciplines alimentant les champs de la spécialité.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

A travers cette épreuve, le jury évalue les compétences suivantes :

- C.1. Mobiliser des connaissances
- C.2. Exploiter un ensemble de documents
- C.3. Développer une analyse et construire une argumentation
- C.4. Construire un développement structuré
- C.5. Utiliser un vocabulaire scientifique, technologique et professionnel

Les résultats



Le rapport du jury :

Thématique du sujet : Cancer du sein : l'importance du dépistage

SUJET 2023

« En France, le cancer du sein est le plus fréquent chez les femmes avec près de 60 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année : une femme sur 9 sera touchée au cours de sa vie. Octobre Rose, mois de mobilisation contre le cancer du sein est l'occasion de rappeler l'importance du dépistage. Un cancer détecté tôt permet d'augmenter les chances de guérison et d'alléger les traitements.

La crise sanitaire due à la Covid-19 a causé un retard dans le dépistage d'éventuels cancers du sein chez les femmes. »

Institut Gustave ROUSSY, 22/10/2020

<https://www.gustaveroussy.fr/fr/cancer-du-sein-limportance-du-depistage>

De manière générale, plus les cancers du sein sont dépistés tôt, plus les chances de guérison sont importantes. Par ailleurs, les cellules cancéreuses détectées précocement, nécessitent, en général, des traitements moins lourds et moins agressifs, avec moins de séquelles.

Vous répondrez aux questions suivantes dans une composition structurée.

- 1- Présenter le cycle cellulaire, sa régulation et le processus de cancérisation.
- 2- Analyser les enjeux de santé publique liés au retard de dépistage du cancer du sein chez les femmes.

1. Commentaires sur le sujet :

Le candidat doit analyser avec rigueur chacune des questions du sujet pour construire un plan structuré avec une introduction, une problématique, une annonce de plan, des liens entre les différentes parties et une conclusion. Les annexes présentes dans le sujet permettent de guider le candidat, leur utilisation pertinente est attendue avec une référence claire des annexes utilisées. Le candidat doit mobiliser ses connaissances scientifiques et techniques dans l'analyse portée, définir et expliciter les notions essentielles présentes dans les annexes avec une capacité à structurer, articuler et synthétiser les informations dans sa composition. Le candidat ne doit donner aucune précision sur sa vie personnelle et/ou professionnelle et ne pas faire de commentaire de l'ordre du ressenti ni prendre position.

2. Commentaires sur les compétences évaluées :

C.1. Mobiliser des connaissances	<p>Le candidat doit mobiliser et démontrer des connaissances actualisées sur l'ensemble des questions du sujet, celles-ci doivent être d'un niveau master en lien avec la filière de la spécialité du concours.</p> <p>Les définitions des notions essentielles sont attendues (cellule, cycle cellulaire, mitose, cancer, métastase, dépistage, dépistage organisé du cancer du sein, santé publique, santé, prévention et ses différents niveaux).</p> <p>L'absence des définitions des termes scientifiques en biologie et en sciences sociales pénalise les candidats.</p> <p>La présence de schémas clairs, titrés, accompagnés d'explications, sans digression, a été appréciée.</p> <p>La vulgarisation doit être évitée, le vécu personnel ne doit pas apparaître comme une évidence scientifique.</p> <p>L'utilisation d'un vocabulaire scientifique précis et correctement orthographié est attendue.</p> <p>Question 1 :</p>
----------------------------------	---

	<p>Une description de la structure, de l'ultrastructure et de la physiologie de la cellule (schéma de la cellule, rôle des différents organites avec un focus sur le noyau, le gène et l'ADN) d'une part et une description du cycle cellulaire (différentes phases du cycle : interphase + mitose, explications + schémas) d'autre part étaient attendues.</p> <p>Du hors sujet sur l'organisation générale du corps humain et la méiose a régulièrement été constaté.</p> <p>Pour la partie régulation du cycle cellulaire étaient attendus les éléments suivants.</p> <p>Le cycle cellulaire est régulé par des enzymes : les cyclines dépendantes kinases (CDK). Elles sont inhibées si nécessaires (dysfonctionnement dans l'exécution du cycle ou mutation non réparée), entraînant la mort de la cellule : notion d'apoptose attendue. Les oncogènes portent les informations dont l'activation par mutation induit le processus de cancérogénèse. Les antioncogènes ou gènes suppresseurs de tumeurs dont l'inactivation par mutation induit le processus de cancérogénèse.</p> <p>La notion de capacité de la cellule à réparer une mutation a parfois été abordée mais de manière superficielle.</p> <p>L'immunité cellulaire comme rempart à la prolifération de cellules cancéreuses était à mentionner, certaines copies l'ont évoquée judicieusement.</p> <p>Il était attendu du candidat qu'il effectue un lien entre le dysfonctionnement du mécanisme de régularisation et la cancérisation de la cellule.</p> <p>La définition du cancer, son processus physiopathologique (mutation génétique, étapes d'initiation, promotion, progression accompagnée de vocabulaire scientifique : hyperplasie, dysplasie, cancer in situ, métastases) étaient à citer et à expliquer.</p> <p>Les facteurs favorisant les cancers étaient parfois évoqués mais souvent ils n'étaient pas spécifiques au cancer du sein. Un lien avec le cancer du sein était attendu notamment au travers de la présence de gènes de prédisposition (BRCA1 et BRCA2).</p> <p>Les caractéristiques de la cellule cancéreuse étaient à préciser (indépendance vis-à-vis des signaux de régulation, capacité à échapper à l'apoptose, capacité à se diviser indéfiniment). L'explicitation des différents traitements et du cancer du sein chez l'homme n'était pas attendue.</p> <p>Question 2 :</p> <p>Les définitions en matière de santé (selon l'OMS), de santé publique, de dépistage dans sa notion globale, de dépistage du cancer du sein sous toutes ses formes (examen clinique, autosurveillance, mammographie, les notions de niveaux de prévention primaire, secondaire et tertiaire en lien avec le cancer du sein) étaient attendues et manquaient souvent.</p> <p>Les caractéristiques des publics : femmes de plus de 40 ans, en situation de précarité, sans suivi gynécologique, vivant dans des territoires en proie à la désertification médicale avec des facteurs de risques aggravants (âges, antécédents personnels, familiaux, prédisposition génétique, tabagisme, consommation d'alcool, obésité...) étaient également attendues.</p>
<p>C.2. Exploiter un ensemble de documents</p>	<p>Question 2 :</p> <p>Il était attendu que le candidat réalise une exploitation judicieuse de l'ensemble des annexes avec la capacité à faire le lien entre les connaissances et les éléments des annexes.</p> <p>L'utilisation des extraits empruntés dans les annexes doit être pertinente et en lien avec les arguments, en évitant les paraphrases et le recopiage.</p> <p>Les annexes doivent être référencées clairement.</p> <p>L'exploitation des documents ne doit pas être linéaire.</p>

	<p>L'exploitation des documents permettait de mettre en évidence l'état des lieux au niveau de la participation insuffisante des femmes au dépistage du cancer du sein, la prise de conscience des pouvoirs publics en matière de retard de dépistage, l'inégalité territoriale en matière de participation ainsi que la mobilisation de certains acteurs de terrain (mammobile).</p>
<p>C.3. Développer une analyse et construire une argumentation</p>	<p>Le candidat doit mener une réflexion approfondie sur le sujet, basée sur les connaissances et l'expérience professionnelle permettant une argumentation structurée.</p> <p>Faire du lien avec une problématique.</p> <p>Bien cibler les différents aspects à traiter des questions pour construire un argumentaire cohérent.</p> <p>Un apport de connaissances est attendu pour illustrer ses propos ou compléter les annexes utilisées.</p> <p>Question 1 :</p> <p>Pour la première partie, il était attendu un focus sur le processus de cancérisation du sein. Le jury regrette un lien trop rare avec le cancer du sein. Une description anatomique ou un schéma permettant d'identifier la localisation possible du cancer du sein et son évolution étaient attendus. La notion d'hormono-dépendance possible et le lien avec les hormones féminines (œstrogènes et progestérone) ont rarement été mentionnés.</p> <p>L'extension possible du cancer du sein à la chaîne ganglionnaire lymphatique devait permettre au candidat de faire le lien avec le rôle de l'immunité et le mécanisme d'échappement de la réponse immunitaire par les cellules cancéreuses.</p> <p>Question 2 :</p> <p>Pour la seconde partie, la problématique permettait d'aborder l'identification des différents facteurs influençant le retard de dépistage du cancer du sein chez la femme, les conséquences de ce retard et les réponses apportées en matière de santé publique.</p> <p>Elle devait s'articuler autour de l'analyse des causes, des conséquences du retard de dépistage du cancer du sein (articulées autour de 3 axes : sanitaire, socio-économique et psychologique).</p> <p>Les traitements spécifiques du cancer du sein devaient être abordés du point de vue des conséquences.</p> <p>Elle devait également analyser les enjeux de santé public en mettant en lien les politiques nationales, territoriales et les actions de proximité.</p> <p>La mise en évidence d'éléments permettant d'expliquer les disparités de recours au dépistage selon les zones géographiques était également attendue.</p> <p>Il aurait été apprécié le rôle du professeur STMS au niveau de la sensibilisation des élèves par le biais des apprentissages et des projets à la prévention du cancer du sein et à l'importance du dépistage.</p>
<p>C.4. Construire un développement structuré</p>	<p>Les copies bien structurées permettant une lecture aisée, sans rature, sans faute d'orthographe, ont été valorisées.</p> <p>L'annonce d'un plan cohérent et respecté, une copie aérée, des enchaînements cohérents, avec des phrases de transition, du lien, tous ces éléments participent amplement à la fluidité de la lecture.</p> <p>Il a été fortement apprécié la présence d'une introduction situant la problématique et une conclusion ne se limitant pas à une synthèse du devoir mais ouvrant sur une perspective ou une nouvelle problématique.</p> <p>Un équilibre doit être trouvé dans la structuration de la copie afin d'éviter un traitement inégal des différentes parties.</p> <p>Certaines copies, mal structurées n'ont pas permis d'identifier clairement, pour une question donnée les éléments de réponse attendus.</p> <p>Le jury a regretté une présentation trop scolaire, trop sommaire, avec des titres qui ne répondent pas aux attentes de la consigne.</p>

	La syntaxe, l'orthographe, la ponctuation et la lisibilité sont des points essentiels, ils facilitent la compréhension des idées présentées. L'utilisation de symboles et d'abréviations est déplorée.
C.5. Utiliser un vocabulaire scientifique, technologique et professionnel	<p>Cette compétence est à maîtriser pour un candidat se présentant à un concours de recrutement d'enseignant. L'utilisation d'un langage familier ou de vocabulaire imprécis, de schémas non légendés ou non expliqués, de sigles non explicités, la présence d'abréviations, sont autant d'éléments qui nuisent à la fluidité de la lecture et pénalisent le candidat.</p> <p>Le jury a déploré le peu de connaissances et des erreurs de vocabulaire scientifique liés à la maîtrise du cycle cellulaire, de sa régulation et du processus de cancérisation.</p> <p>Le jury a regretté la confusion des termes utilisés par certains candidats.</p>

Le potentiel « pédagogique » du candidat doit être perceptible à travers la structuration, l'organisation de la copie et la capacité à mener une réflexion.

En conclusion, les meilleures copies sont celles de candidats qui possèdent à la fois une culture scientifique solide et des compétences en matière d'analyse et d'exploitation des données fournies ainsi qu'une présentation et une construction à la hauteur des exigences de l'épreuve.

ECRIT 2 - Epreuve écrite disciplinaire appliquée

Durée : 5 heures – coefficient : 2

Définition de l'épreuve :

L'épreuve place le candidat en situation de produire une analyse critique de documents puis de construire une séquence pédagogique à partir d'un sujet donné par le jury.

Elle permet de vérifier l'aptitude du candidat, à partir d'un dossier documentaire scientifique et technique, à conduire une analyse du dossier fourni et à proposer une séquence pédagogique en lien avec un cahier des charges donné spécifiant le cadre de l'application visée et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, économiques, éthiques, écologiques, sociétaux, etc.

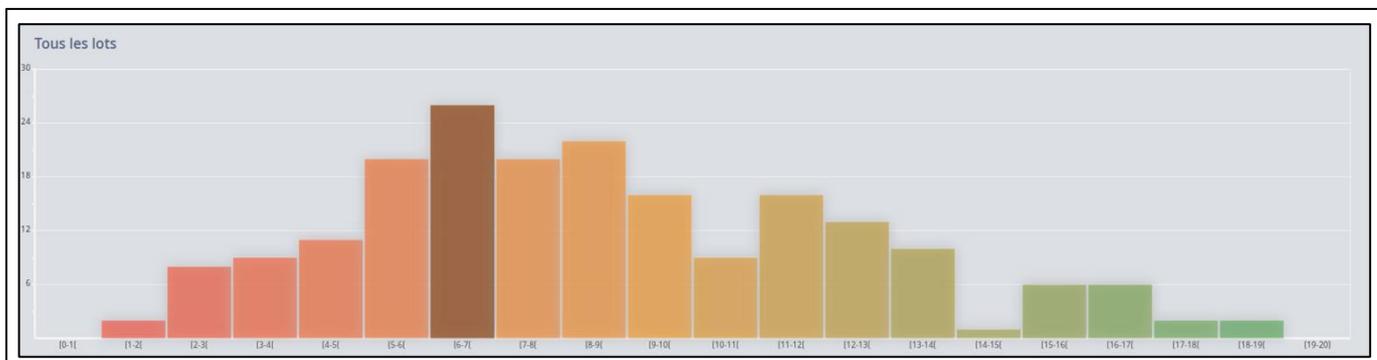
La séquence pédagogique s'inscrit dans les programmes et référentiels du lycée professionnel.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

A travers cette épreuve le jury évalue les compétences suivantes :

- C.1 Exploiter et synthétiser un ensemble de documents
- C.2 Réaliser une analyse critique de documents
- C.3 Argumenter et mobiliser des connaissances
- C.4 Construire une séquence pédagogique en lien un cahier des charges
- C.5 Rédiger et construire un développement structuré
- C.6 Utiliser un vocabulaire scientifique, technologique et professionnel

Les résultats



Le rapport du jury :

Thématique du sujet de la mise en situation professionnelle : Animation et grand âge.

SUJET 2023

L'isolement touche près d'un quart des personnes âgées de plus de 75 ans, soit environ 5 millions de personnes en France. L'avancée en âge est un des facteurs menant à l'isolement des aînés.

La crise sanitaire que nous traversons a accentué et mis en lumière l'isolement de ces personnes vulnérables dans nos territoires, entraînant dans certains cas des situations humaines dramatiques. Au-delà de la crise sanitaire, ce sont 300 000 personnes qui seraient actuellement en état de « mort sociale » : elles ne voient plus leurs familles, leurs amis et elles ne parlent pas, non plus, à leurs voisins.

Lutter contre ce phénomène impose une prise de conscience générale et une puissante mobilisation de tous les acteurs, des institutions aux citoyens. Cela passe par le développement d'actions intergénérationnelles, la construction d'une politique de proximité et une meilleure sensibilisation du grand public.

Source : Ministère des solidarités et de la santé

<https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/autonomie/rompre-isolement-aines/article/vous-luttez-contre-l-isolement-des-personnes-agees-faites-nous-decouvrir-votre>

Publié le 22/07/2021

A partir du dossier documentaire et de vos connaissances :

1. Analyser les enjeux de l'animation auprès des personnes âgées en France.
2. Dans la perspective d'un enseignement en classe de baccalauréat professionnel « Animation Enfance et Personnes âgées », concevoir une séquence pédagogique permettant de développer chez les élèves des compétences figurant dans les extraits de référentiel fournis en annexe 1.

Argumenter les choix pédagogiques, en précisant :

- le contexte et la situation professionnels retenus ;
- le nombre et le titre des séances ;
- les objectifs visés ;
- les activités proposées aux élèves (modalités, supports...) ;
- les modalités d'évaluation envisagées.

Pour une séance, au moins, sont attendues les consignes données aux élèves, les productions à réaliser et la trace écrite.

1. Commentaires sur le sujet :

Le sujet porte sur la thématique de l'animation et du grand âge. Il est attendu en introduction l'annonce d'une problématique pour mener une réflexion sur les enjeux de l'animation auprès des personnes âgées en France. L'utilisation des annexes doit être judicieuse et servir à étayer l'analyse critique en argumentant les propos à partir des données repérées dans ces supports et complétées par des connaissances. Le candidat doit définir les notions clés relatives au thème développé sans émettre de jugement, utiliser un vocabulaire spécifique, technique, scientifique et technologique précis et adapté aux sciences et techniques médico-sociales lors de l'exploitation du dossier documentaire. Dans une deuxième partie, le candidat doit concevoir une séquence pédagogique, en lien avec la première partie du sujet et permettant de développer chez les élèves des compétences figurant dans les extraits du référentiel du BAC PRO AEPA. Il doit argumenter ses choix pédagogiques.

2. Commentaires sur les compétences évaluées :

<p>C.1. Exploiter et synthétiser un ensemble de documents</p>	<p>La capacité à sélectionner des informations pertinentes est une qualité essentielle attendue chez un futur enseignant. Ainsi, tous les documents sont utiles pour répondre à la thématique du sujet mais le candidat doit faire preuve de discernement dans leur exploitation.</p> <p>Il est attendu un état des lieux du vieillissement de la population, centré sur le grand âge, avec ses conséquences notamment économiques et sociales. Le candidat doit également dégager l'évolution et les enjeux de l'animation sociale en structure et à domicile.</p> <p>Le jury a apprécié l'exploitation pertinente des annexes avec une synthèse non linéaire et une utilisation adaptée des données. La référence au corpus documentaire est attendue.</p>
<p>C.2. Réaliser une analyse critique de documents</p>	<p>Le candidat doit appréhender les enjeux de l'animation par rapport au grand âge et expliquer en quoi l'animation peut apporter des réponses aux attentes et besoins des personnes âgées. L'analyse doit porter sur les conséquences du vieillissement et de la perte d'autonomie sur l'isolement.</p> <p>Le jury a apprécié une analyse synthétique des documents en lien avec la problématique et non une simple paraphrase. Le candidat doit être capable de mettre en perspective les données des annexes à l'aide de connaissances.</p>
<p>C.3 Argumenter et mobiliser des connaissances</p>	<p>Le jury attend une mobilisation de connaissances et la présence de définitions des notions clés relatives au thème proposé dans un développement argumenté :</p> <ul style="list-style-type: none">- grand âge, isolement, solitude, perte d'autonomie,- animation, vie sociale,- rappel historique de l'évolution de l'animation. <p>Le jury attendait le rappel de la finalité du baccalauréat professionnel Animation enfance et personnes âgées (compétences attendues, matières enseignées, les trois fonctions, PFMP et poursuite d'études. Une référence aux pratiques pédagogiques introduites par la transformation de la voie professionnelle (chef-d'œuvre, co-intervention) est également attendue.</p>

<p>C.4 Construire une séquence pédagogique en lien avec un cahier des charges</p>	<p>A partir de la réflexion menée dans la première partie, le candidat doit formaliser une séquence pédagogique. Il est attendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une sélection précise et pertinente des éléments du référentiel mis à disposition, en lien avec le sujet (sélection de compétences, de savoirs associés, choix d'un contexte, présentation d'une situation professionnelle) ; - la formalisation de la séquence et la justification des choix pédagogiques : compétences, objectifs, prérequis et découpage en séances ; - la formalisation d'une séance et la justification des choix : objectifs, durée, activités et supports, consignes données à l'élève, trace écrite. <p>Les modalités d'évaluation doivent être abordées. L'ensemble de la proposition doit être réaliste et cohérente. Le jury a relevé des séquences pédagogiques pertinentes et réalistes situées dans la progression du BAC PRO AEPA (précision du/des niveau(x) de classe, identification des compétences, connaissances associées, critères d'évaluation, types d'évaluations (diagnostique, formative, sommative, certificative)).</p> <p>Certains candidats ont réinvesti les documents proposés en annexes dans leurs propositions pédagogiques, ou pour la proposition d'un contexte professionnel. La maîtrise du vocabulaire pédagogique et/ou didactique lors de la formalisation des séquences a également été appréciée. Le jury a regretté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une démonstration trop théorique sur le plan pédagogique sans proposition concrète ou adaptée, des démarches pédagogiques non adaptées au BAC PRO AEPA (au-delà du champ de compétences), incohérentes et/ou manquant de réalisme, ne présentant pas ou peu de lien avec le sujet ; - l'absence de formalisation d'une séquence et/ou d'une séance ; - la proposition d'une séquence préconçue, donc sans lien avec la thématique ou le diplôme visé ; - un manque de justification des choix pédagogiques. <p>Certains candidats ont des difficultés à s'appropriier le cahier des charges du sujet précisant les compétences et savoirs associés pouvant faire l'objet d'une démarche pédagogique. Il est nécessaire pour le candidat de se projeter en tant que futur enseignant. Certaines propositions sont inachevées.</p>
<p>C.5 Rédiger et construire un développement structuré</p>	<p>Le jury attend une composition structurée, rédigée, associant clairement les éléments de réponse avec des liens lisibles entre les différentes parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une introduction générale présentant la problématique et l'annonce du plan ; - un développement de chaque partie suivant le plan annoncé avec des transitions pertinentes, les parties étant traitées de façon équilibrée ; - une conclusion générale proposant un bilan du sujet permettant d'apprécier les capacités de synthèse du candidat. <p>La composition doit être rédigée avec soin, sans rature ni surcharge, avec une écriture lisible, sans erreur d'orthographe ni de syntaxe. Les acronymes doivent être développés. Un futur enseignant doit maîtriser la langue française, respecter la neutralité, l'impartialité et la discrétion professionnelle.</p>
<p>C.6 Utiliser un vocabulaire scientifique, technologique et professionnel</p>	<p>Le candidat doit utiliser un vocabulaire spécifique, avec un caractère scientifique, technologique et professionnel, actualisé, précis et adapté aux sciences et techniques médico-sociales mais également en matière de pédagogie.</p>

Les préconisations suivantes ont pour but d'aider les candidats dans la préparation au concours et concernent plusieurs registres.

Le jury conseille aux candidats une première lecture du sujet et de l'ensemble des documents afin d'estimer le temps nécessaire au traitement de chaque partie et de s'octroyer du temps en fin de composition pour la relecture du travail réalisé.

Les candidats doivent impérativement **maîtriser les connaissances et les actualiser** au regard des exigences du programme du concours, **connaître les enseignements relevant du champ d'intervention du PLP Sciences et Techniques Médico-Sociales, s'appropriier l'ensemble des référentiels de certification** et les **finalités des diplômes** de niveaux 3 et 4 du secteur.

Il est recommandé aux candidats de faire une immersion en lycée professionnel, qui peut prendre différentes formes : observations de cours, entretiens avec les équipes enseignantes, et/ou dans les milieux professionnels en lien avec les filières du secteur STMS.

En se positionnant en tant que futur PLP STMS, le candidat doit veiller au respect du principe de neutralité.

ÉPREUVES D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LECON

1. Définition de l'épreuve

Durée : 5 heures

Préparation de l'épreuve et travaux pratiques : 4 heures

Epreuve : exposé 30 minutes maximum – entretien : 30 minutes maximum. **Coefficient 5**

L'épreuve est notée sur 20. La note **0 est éliminatoire**.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement.

Elle permet d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à animer une séance d'enseignement à partir d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau de classe donné. Cette épreuve permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et de compétences pratiques.

La séance s'inscrit dans les programmes et référentiels du lycée professionnel. Elle prend appui sur les investigations, les analyses ou les productions effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques dans le cadre d'un environnement et d'activités techniques et/ou professionnels en lien avec la spécialité.

Un dossier est fourni au candidat par le jury, comportant divers documents techniques ou professionnels (protocoles de manipulations, résultats expérimentaux, résultats d'enquêtes, fiches techniques, bilan d'actions, projets d'actions, etc.) et des documents pédagogiques.

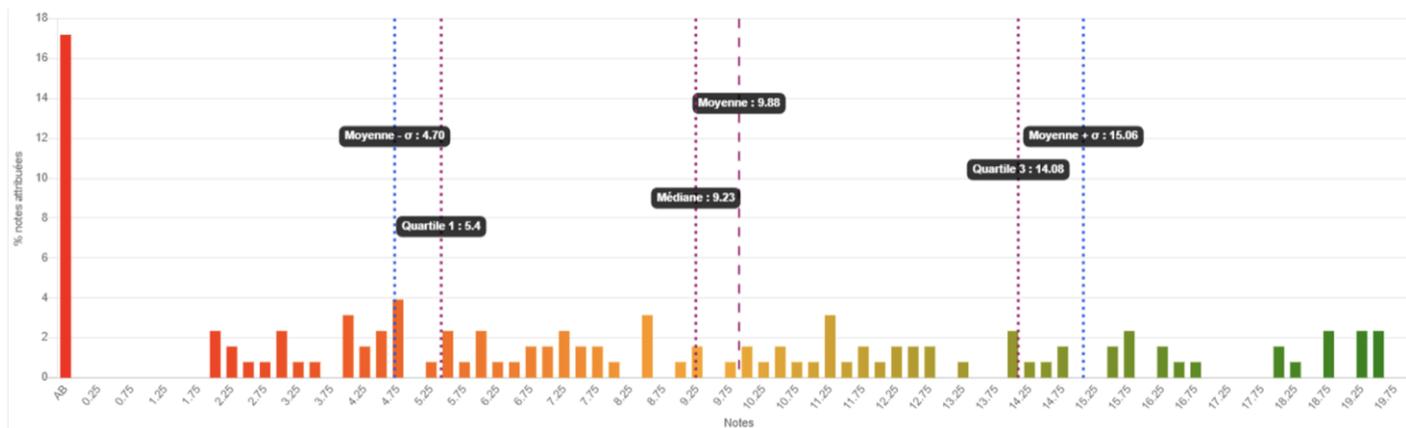
L'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, puis lors de l'entretien, à expliciter sa démarche méthodologique, à mettre en évidence les informations, données et résultats qui lui ont permis de construire sa séance d'enseignement, à expliquer ses choix didactique, pédagogique et éducatif ainsi que ceux de la mise en activité des élèves et de la construction des savoirs.

L'entretien avec le jury peut également aborder, en relation avec le thème de la séance, les interactions possibles avec d'autres disciplines, l'intérêt du travail en équipe, et plus généralement, la place de la discipline dans la formation de l'élève.

Pendant le temps de préparation, le candidat dispose des textes des programmes scolaires et des référentiels, et éventuellement d'autres documents.

2. Répartition des notes



2. Indications aux candidats

Le sujet précise :

- **le niveau de classe et le diplôme** : Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne, Baccalauréat Professionnel Animation - Enfance et Personnes âgées, CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, Mention Complémentaire d'Aide à domicile.

- **une compétence à développer chez les élèves, sélectionnée dans le référentiel du diplôme.**

A partir de cette compétence, un objectif pédagogique imposé est présenté sous la forme **d'une thématique** permettant **la réalisation de travaux pratiques** autour :

- d'activités de soins d'hygiène et de confort auprès de l'enfant et de l'adulte ;
- d'activités relatives à la prévention et à la sécurité ;
- d'activités d'accompagnement à la personne ;
- d'activités d'éducation à la santé ;
- d'activités d'animation.

Le sujet comprend un dossier permettant d'orienter le candidat dans sa réflexion et lui suggérer des manipulations, des investigations, des réalisations, des analyses à mettre en œuvre au cours de l'épreuve. Ce dossier est constitué de :

- la liste du matériel, des produits, des équipements et des documents ressources (vidéos, référentiel, ...) mis à disposition sur le plateau technique,
- documents susceptibles d'être réinvestis dans la séance de formation.

L'évaluation porte sur :

- la conception et l'animation d'une séance d'enseignement ;
- l'aptitude du candidat à concevoir et à mettre en œuvre des investigations, des expérimentations, des manipulations et des analyses en vue de l'élaboration de la séance d'enseignement ;
- le réinvestissement argumenté des investigations conduites et des résultats obtenus dans l'acquisition des compétences et des connaissances par les élèves ;
- la justification des choix didactiques et pédagogiques ;
- l'aptitude du candidat à prendre en compte les éléments du dossier fourni ;
- l'expression et la communication.

3. Exemples de sujets

→ 1^{er} exemple de sujet

Présenter une séance d'enseignement conçue et organisée pour un groupe de 15 élèves en classe de première baccalauréat professionnel spécialité Accompagnement, Soins et Services à la Personne option B « en structure ».

La séance s'inscrit dans le développement de la compétence : **C3.7 Conduire des actions d'éducation à la santé.**

Vous traitez : **Mettre en œuvre des actions individuelles ou collectives de promotion de la santé.**

Cette proposition prendra appui sur le dossier fourni et les investigations et analyses que vous réaliserez, au cours de travaux pratiques, dans le cadre de l'épreuve.

Durée totale de l'épreuve : 5 heures

Préparation : 4 heures

Pendant ce temps de préparation, vous devez :

dans la salle de travaux pratiques :

- prendre connaissance du plateau technique en toute autonomie ;
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques ; une durée maximale d'une heure trente est prévue pour ces travaux ;
- remettre en état l'environnement de travail ;

dans la salle informatique :

- concevoir et organiser une séance d'enseignement, à partir du dossier fourni et des investigations et analyses réalisées en TP ;
- préparer l'exposé.

Attention : vous pouvez demander à rejoindre la salle informatique à votre convenance à l'issue de la phase de recherche et d'investigation, mais sans retour possible en salle de travaux pratiques.

Epreuve : 1 heure

Exposé devant les membres du jury : 30 minutes maximum

Entretien avec les membres du jury : 30 minutes maximum

Dossier :

Matériel et produits mis à disposition dans la salle

Matériels :

- lingettes lavables (décontamination des surfaces)
- brosses à dents pour enfant
- gobelets pour le brossage des dents
- feuilles cartonnées A3 et A4, blanches et couleurs
- papier à usage unique en rouleau
- feutres de différentes couleurs
- colle en bâton
- pinceaux
- masques chirurgicaux enfants et adultes
- ciseaux à bouts ronds
- divers types de papiers (exemple papier de soie, ondulé, kraft...)
- peluches moyennes avec oreilles
- Mâchoire géante et brosse à dents

Produits :

- savon doux liquide
- solution hydro alcoolique
- dentifrice fluoré pour enfant
- produit détergent/désinfectant
- peinture à eau liquide en bidon

Ressources mises à disposition dans la salle :

- Référentiel Baccalauréat Professionnel ASSP

- **Affiche « Porter un masque » COVID-19, Une campagne pour apprendre les gestes barrières aux enfants Coronavirus scolaire pour les collèges**, [nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr], Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine mis à disposition. En ligne sur <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/coronavirus-campagne-enfant>
- **Kit d'aide à la création et à la diffusion d'un outil de promotion de la santé**, Guyane Promo Santé, Institut de Prévention et d'Éducation à la Santé, Agence Régionale de Santé de Guyane, Pôle Régional de Compétences en éducation et promotion de la santé de Guyane, est mis à disposition, 2015 mis à jour 2017, pp.1-6.
- **Kit d'aide à la création et à la diffusion d'un outil de promotion de la santé. Votre projet – Guide méthodologique**, Guyane Promo Santé, Institut de Prévention et d'Éducation à la Santé, Agence Régionale de Santé de Guyane, Pôle Régional de Compétences en éducation et promotion de la santé de Guyane, est mis à disposition, 2015 mis à jour 2017, pp.1-10.
- **Dispositifs territoriaux et partenariats pour une école promotrice de santé - Ressources et démarches partenariales au niveau départemental** [education.gouv.fr], mai 2020. Extrait du site web du Ministère de l'Éducation Nationale de la jeunesse et des sports
En ligne sur : <https://eduscol.education.fr/2064/je-souhaite-faire-appel-aux-partenaires-du-territoire-pour-une-ecole-promotrice-de-sante>, consulté le 07/02/2023.
- **COVID-19, une campagne pour apprendre les gestes barrières aux enfants**. [nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr].
En ligne sur <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/coronavirus-campagne-enfant#:~:text=L'ARS%20Nouvelle%2DAquitaine%20lance,prot%C3%A9ger%20et%20prot%C3%A9ger%20les%20autres>, consulté le 07/02/2023.
- **Comptine du lavage des mains**, PAQUOT Chloé, NOIROT Élise [cerpea.com].
En ligne sur <https://www.cerpea.com/download/comptine-du-lavage-des-mains-cartes-CERPEA.pdf> consulté le 07/02/2023.

Vidéos :

- **Bonjour les dents**, mutualité française, décembre 2019.
<https://youtu.be/J-kma69TW-o>
- **Si le loup se lave les mains**, comptine lavage de mains pour enfants de maternelle et bébés, la récré des ptits loups-Comptines et Docus, avril 2019.
<https://youtu.be/mL-gelqvbPs>
- **Pourquoi les gestes barrières ?** Les gestes barrières expliqués aux enfants - documentaire enfants, la récré des ptits loups-Comptines et Docus, avril 2020.
<https://www.youtube.com/watch?v=HUNP81Go6IQ>

Documents :

Document 1 : Parcours éducatif de santé [education.gouv.fr]

Extrait du site web du Ministère de l'Éducation Nationale de la jeunesse et des sports.

En ligne sur <https://www.education.gouv.fr/le-parcours-educatif-de-sante-11786> consulté le 07/02/2023.

Document 2 : Programmation parcours santé - extrait du projet d'école de l'établissement les prés verts à Saint Martin de Queyrières, GIRAUD-SAUVEUR Michel, Directeur, *Parcours d'éducation à la santé : programmation des apprentissages*, annexe n°8, mai 2021.

En ligne http://www.ec-st-martin-de-queyrieres.ac-aix-marseille.fr/spip/sites/www.ec-st-martin-de-queyrieres/spip/IMG/pdf/annexe_8_-_parcours_sante_-_programmation.pdf consulté le 07/02/2023.

Document 3 : Outils d'intervention en éducation pour la santé : critères de qualité essentiels, LEMONNIER Fabienne, BOTTÉRO Julie, Dr VINCENT Isabelle, FERRON Christine, référentiel de bonnes pratiques, Institut de Prévention et d'Éducation à la Santé, novembre 2005 mis à jour mai 2019, pp 17-21-22.

En ligne sur http://www.ch-laroche.fr/sites/ch-laroche/files/u9870/guide_inpes_criteres_qualite_des_outils_pedagogiques.pdf

consulté le 07/02/2023.

Document 4 : Introduction à la méthodologie de projet en promotion de la santé

fiche méthodologique, novembre 2017. [PromoSanté-idf.fr]

En ligne sur <https://www.promosante-idf.fr/agir/methodologie-de-projet-en-promotion-de-la-sante/introduction-la-methodologie-de-projet> consulté le 07/02/2023.

→ 2^{ème} exemple de sujet

Présenter une séance de formation conçue et organisée pour un groupe de 15 élèves en classe de seconde Baccalauréat Professionnel Animation - Enfance et Personnes Âgées.

La séance s'inscrit dans le développement de la compétence **C3.3 Encadrer le public sur l'intégralité du temps d'accueil**

Vous traitez : **Accueillir le public dans sa diversité et au cours des différents temps de la journée**

Cette proposition prendra appui sur le dossier fourni et des investigations et analyses que vous réaliserez, au cours de travaux pratiques, dans le cadre de l'épreuve.

Durée totale de l'épreuve : 5 heures

Préparation : 4 heures

Pendant ce temps de préparation, vous devez :
dans la salle de travaux pratiques :

- prendre connaissance du plateau technique en toute autonomie ;
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques ; une durée maximale d'une heure trente est prévue pour ces travaux ;
- remettre en état l'environnement de travail ;

dans la salle informatique :

- concevoir et organiser une séance de formation, à partir du dossier fourni et des investigations et analyses réalisées en salle de travaux pratiques ;
- préparer l'exposé.

Attention : vous pouvez demander à rejoindre la salle informatique à votre convenance à l'issue de la phase de recherche et d'investigation, mais sans retour possible en salle de travaux pratiques.

Epreuve : 1 heure

Exposé devant les membres du jury : 30 minutes
Entretien avec les membres du jury : 30 minutes

Dossier :

Matériels produits et équipements mis à disposition dans la salle :

Matériels :

- Pistolets à colle
- Règles
- Ballon en mousse
- Cerceaux
- Agrafeuses
- Ficelle
- Cutters
- Cartons
- Paires de ciseaux
- Lavettes
- Accessoires de déguisement
- Pinceaux
- Albums jeunesse

Produits :

- Gobelets et assiettes en carton
- Rouleaux de ruban adhésif
- Peinture gouache et acrylique de différentes couleurs
- Agrafes
- Feuilles à dessin format A4 et A3
- Feutres pointes fines et épaisses
- Marqueurs noir pointes fines et épaisses
- Pâte à fixer
- Colle multi usages liquide
- Bâtonnets de colle
- Crayons gris
- Gommages
- Feuilles Canson A3 de couleur
- Savon doux
- Détergents
- Recharges pistolet à colle
- Pots de yaourts en verre et en plastique
- Bouteilles en plastique
- Paillettes
- Rouleaux papier toilette et essuie-tout
- Nappes plastifiées
- Gommettes

Equipements :

- Petites chaises
- Tables pour enfants
- Jeux d'imitation pour enfants (dinette, garage,..)
- Bibliothèque enfant
- Tapis de sol et coussins
- Poubelle
- Poste de lavage des mains

Ressources mises à disposition dans la salle :

- Référentiel « Baccalauréat Professionnel Animation Enfance - Personnes Âgées »
- Projet pédagogique périscolaire « Les lapins bleus » - Saint Chamas
- Dossier de presse « Des accueils collectifs de mineurs pour des loisirs éducatifs » – Ministère de l'éducation nationale, Jeunesse, Vie associative
- Dossier Temps calme/temps libre, consulté le 17.02.2022, disponible sur <http://www.tarn.gouv.fr>
- Extrait de l'article « Besoins et caractéristiques – De 3 à 6 ans : maternelle » consulté le 17.02/2022, disponible sur www.jesuisanimateur.fr
- Extrait de l'article « Autorité, limites et sanctions » consulté le 18.02.2022, disponible sur www.jesuisanimateur.fr
- D'qual – Guide pratique à l'usage des organisateurs d'accueils de mineurs et de leurs équipes éducatives 2012 CAF
- 26 jeux collectifs, ludiques et éducatifs - Accueillir et intégrer les enfants handicapés –Dossier à l'initiative du Conseil Général du territoire de Belfort, de la CAF et des Francas, auteurs WAGNER,Adeline et THIRION,Lucille, disponible en téléchargement sur le site internet : www.cg90.fr, Mars 2014

Albums jeunesse :

- LALLEMAND Oriane *LE LOUP QUI APPRIVOISAIT SES ÉMOTIONS*. Éditeur Auzou,2017
- FILLIOZAT,Isabelle. *Les colères - 3 histoires pour les comprendre et des conseils pour s'apaiser*. Éditeur Nathan, 2019
- THOMPSON, Kim. *Caillou et Sophie – une histoire sur l'autisme*. Edition Broché, 2020
- COTTENCEAU, Isabelle. *Mes comptines à signer*. Éditeur Hachette pratique, 2021

Revue :

- **Le journal de l'animation (2021, Janvier) « Le pixel art, du papier au ruban led ». Le Journal de l'animation, n°215**
- **Le journal de l'animation (2021, Décembre) « Valoriser le jeu de société en animation ». Le Journal de l'animation, n°224**

Ouvrages :

- **MILLOT,Florence. *Communiquer de façon non violente avec les enfants*. Editeur Broché,2022**
- **BONNET Antoine, BOIRET Stéphanie, BIRET Hugues, GODEFROY Julie. *Guide langue des signes français* Éditeur Broché, 2020**

Vidéos :

- DARGELOS Sophie (Experte de l'animation socioculturelle et socioéducative). La gestion et l'animation des temps de vie quotidienne, Réseau Canopé, 4.52 minutes (2021), disponible sur <https://youtu.be/NkUGGoJm2zk>
- DARGELOS Sophie (Experte de l'animation socioculturelle et socioéducative). Le travail de l'animateur ou l'importance de l'accueil, Réseau Canopé, 4.25 minutes (2021), disponible sur <https://youtu.be/Riamc7h4bC4>

Documents :

Document 1 : Les orientations pédagogiques du périscolaire

Extrait modifié du projet pédagogique « Les lapins bleus », actualisé le 15 Octobre 2021

Extrait modifié du projet éducatif territorial Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de la ville de Saint Chamas 2018/2021

Document 2 : Le rôle de l'animateur dans les situations de jeu, d'activité ludique

Extrait modifié « Le rôle de l'animateur dans les situations de jeu, d'activité ludique »

Consulté le 17.02.22

Disponible sur Pearltrees BCP Animation – Animation socioculturelle - Les Francas, publié le 10/06/2021

Document 3 : Quelques principes et attentions à intégrer pour encadrer et animer la vie quotidienne

Extrait modifié « Quelques principes et attentions à intégrer pour encadrer et animer la vie quotidienne »

Consulté le 17.02.22

Disponible sur Pearltrees BCP Animation – Animation socioculturelle - Les Francas, publié le 17/03/2021

Document 4 : La vie quotidienne dans les accueils collectifs des mineurs

Extrait modifié « Boite à outils pour animateurs – La vie quotidienne dans les accueils collectifs des mineurs »

Consulté le 17.02.22

Disponible sur www.servicejeunesse.asso.fr, mis à jour le 26/12/2019

Document 5 : Les règles de vie

Extrait modifié « Les règles de vie et sanction »

Consulté le 17.02.22

Disponible sur www.servicejeunesse.asso.fr, mis à jour le 26/12/2019

Document 6 : Un exemple de fiche de poste d'un animateur en Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

Extrait modifié « Fiche de poste animateur » de la ville de Saint Chamas

Document 7 : Une journée type en accueil périscolaire

Inspiré d'un document de formation des Francas

3. Informations relatives aux investigations et analyses effectuées par le candidat pendant les travaux pratiques et appréciations des jurys

3.1. Extrait de la note aux candidats

Dans la salle de travaux pratiques, pour une durée maximale d'une heure trente après le début de l'épreuve, le candidat :

- **prend connaissance du plateau technique en toute autonomie ;**
- **se limite aux matériels, produits et équipements listés dans le sujet ;**
- **conduit des investigations, réalise des manipulations et des analyses au cours de travaux pratiques : cette partie de l'épreuve doit être consacrée à la recherche et au recueil**

- d'informations, à la mise en œuvre d'expérimentations, d'observations, de tests, d'essais, nécessaires à la construction de la séance pédagogique par le candidat ;
- remet en état son environnement de travail.

A propos des investigations, des manipulations et analyses à réaliser durant le temps imparti en salle de travaux pratiques :

La partie pratique de l'épreuve peut être conduite par le candidat de manière variée, elle ne présente pas de caractère figé.

L'aménagement du plateau technique a été pensé de manière à susciter l'intérêt et la curiosité du candidat, lui suggérer des choix de manipulations, d'expérimentations, de recherches, d'analyses...sans jamais les prescrire.

Le dossier fourni dans le sujet délimite le champ des possibles pour le candidat.

3.2. Attentes du jury

- L'épreuve de leçon consiste à placer le candidat en tant qu'enseignant qui prépare une séance pédagogique pour un niveau et un diplôme visé ;
- Les investigations, les analyses ou les productions effectuées consistent à rechercher et à recueillir des informations et à mettre en œuvre des expérimentations, des manipulations, des tests, des essais et un tâtonnement expérimental, nécessaires à la construction de la séance pédagogique. Il ne s'agit pas d'effectuer une démonstration devant un jury qui aurait pour but de vérifier la maîtrise d'un geste technique (par exemple technique de soins d'hygiène et de confort, technique d'animation...), ou de se limiter à l'observation visuelle des matériels, des produits et des équipements mis à disposition ;
- Les résultats obtenus et les choix réalisés doivent être présentés et réinvestis afin d'apparaître de manière explicite dans la démarche pédagogique retenue et proposée.

3.3. Conseils aux candidats

- Prendre connaissance du sujet et exploiter les documents annexés au sujet et ceux mis à disposition sur le plateau technique.
- Explorer l'environnement mis à sa disposition : plateau technique et éléments qui le composent ;
- Utiliser/manipuler dans le cadre d'expérimentations les matériels, produits et équipements listés dans le sujet pour conduire les investigations en lien avec la compétence et l'objectif visés ;

4. Informations relatives à la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et à sa présentation au jury

4.1. Extrait de la note aux candidats

Dans la salle informatique, le candidat conçoit et organise une séance de formation à l'aide du dossier fourni, des outils de recherche et de communication mis à sa disposition (ordinateur avec accès internet, clé USB) ; prépare l'exposé de l'entretien.

Les investigations, manipulations, réalisations et analyses conduites par le candidat sont **réinvesties obligatoirement** dans la séance de formation proposée.

4.2. Conseils aux candidats

- Connaître les référentiels relevant de la responsabilité du PLP STMS (Mention complémentaire aide à domicile, CAP Accompagnant éducatif petite enfance, Bac pro Animation - enfance et personnes âgées, Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne.
- Appréhender les démarches méthodologiques et la didactique de la discipline ;
- Appliquer une démarche méthodologique qui met en évidence les étapes qui conduisent aux choix pédagogiques : investigations, analyses des informations et des résultats obtenus, réinvestissements possibles dans la séance. La justification de chaque étape est attendue ;
- S'appropriier des éléments de structuration d'une séance : éléments de temporalité, titre, compétence(s) développée(s), objectif(s), activité des élèves, évaluation(s), PFMP...
- Porter une attention particulière sur la présentation structurée de l'exposé (introduction, développement, conclusion, ouverture) ;
- S'exercer à la pratique de l'exposé afin de respecter la durée attendue.

5. Exposé et entretien

5.1. Attentes du jury

- Présenter des investigations conduites par le candidat lors de sa phase de recherche ;
- Exploiter le temps donné pour l'exposé (trente minutes) ;
- Expliciter la démarche méthodologique retenue pour construire la séance à partir des résultats issus des investigations, des analyses ou des productions ;
- Proposer une séance réaliste, structurée et adaptée au niveau imposé ;
- Articuler la séance avec les autres disciplines ou enseignements ;
- Justifier les choix didactiques et pédagogiques ;
- Faire preuve d'ouverture d'esprit, de réactivité et de motivation lors des échanges avec le jury ;
- Utiliser de manière pertinente et aisée l'environnement numérique ;
- Adopter un vocabulaire adapté et un registre de langage adéquat ;
- Adopter une posture professionnelle adaptée au métier d'enseignant et à la situation d'entretien.

Avertissement :

Il est interdit d'utiliser à son compte des documents pédagogiques produits par autrui sans en indiquer la source. Cette pratique peut être assimilée à du plagiat.

Le plagiat est le fait de s'approprier les documents, les idées ou les mots de quelqu'un d'autre en les faisant passer pour siens.

Dans tous les cas, le plagiat n'a pas sa place dans les séquences de formation : apprenez à citer correctement les sources, la rigueur du travail en sera valorisée.

Lors de votre travail de recherche pour l'élaboration d'une séquence de formation, notez systématiquement l'origine de chaque support retenu.

N'utilisez pas de documents dont vous ne connaissez ni l'auteur, ni le responsable de publication.

EPREUVE D'ENTRETIEN

1. Définition d'épreuve

Durée : 35 minutes - Coefficient « 3 »

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement disponible dans l'annexe 5 de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les sections et modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel.

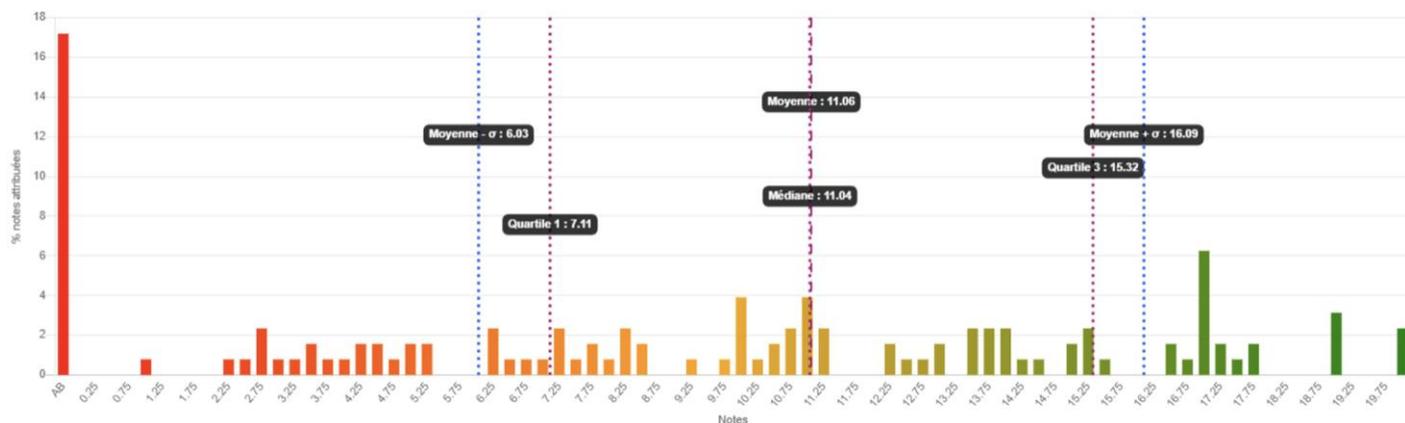
Les candidats titulaires d'un doctorat peuvent, conformément à l'article L. 412-1 du code de la recherche, présenter leurs travaux réalisés ou ceux auxquels ils ont pris part en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat. La fiche individuelle de renseignement mentionnée précédemment comprend une rubrique prévue à cet effet.

2. Indications aux candidats

Une note aux candidats explicitait les attentes concernant cette épreuve.

Les candidats admissibles devaient établir et déposer une fiche individuelle de renseignement via une application « COFFRE DIGITAL SECURISE ». Toute fiche transmise hors délai a entraîné une élimination du concours.

3. Répartition des notes



4. Commentaires du jury

- Présentation du parcours :

La majorité des candidats ont préparé leur exposé conformément aux attendus de l'épreuve. Le jury a apprécié les exposés structurés présentant les éléments saillants du parcours des candidats. Le jury a cependant regretté des présentations linéaires et formelles correspondant à la lecture d'un curriculum vitae.

Le jury a apprécié la capacité des candidats à exprimer ses motivations, à s'approprier les enjeux de la voie professionnelle et leurs volontés et aptitudes à jouer un rôle en tant qu'enseignant de lycée professionnel en sciences et techniques médico-sociales.

Le jury relève que certains candidats, disposant d'un parcours professionnel relevant du secteur médico-social mettent principalement l'accent sur leurs compétences techniques, sans prendre en compte les dimensions pédagogique et didactique du métier d'enseignant.

Le jury a regretté la méconnaissance de la filière sanitaire et sociale relevant de la voie professionnelle.

Le jury recommande aux candidats de :

- analyser leur expérience professionnelle pour une projection dans le métier de PLP STMS en lien avec les compétences définies dans l'arrêté du 1er juillet 2013 ;
- présenter leurs parcours mettant en évidence les compétences acquises en articulation avec celles du métier d'enseignant ;
- s'approprier l'environnement et le fonctionnement du lycée professionnel ainsi que le champ d'intervention du PLP STMS (rencontre avec les personnels et les enseignants du secteur, immersion en lycée professionnel, actualisation du contexte éducatif ...) ;
- prendre connaissance des diplômes et référentiels des formations relevant du champ de compétences du PLP STMS.

- Les mises en situations professionnelles :

Le jury a apprécié la réactivité des candidats, leur compréhension des contextes présentés ainsi que leur capacité à mettre en œuvre une démarche d'analyse en émettant des hypothèses pour proposer des actions pertinentes en lien avec les valeurs de la République.

Le jury a regretté dans l'analyse des situations l'absence d'identification des valeurs de la République et des droits et obligations du fonctionnaire en jeu ou la citation systématique du principe de laïcité sans relation avec la mise en situation.

Le jury recommande aux candidats de :

- s'approprier les textes officiels et réglementaires (droits et obligations du fonctionnaires, principes des valeurs de la République) en vue de les mettre en relation avec les éléments des mises en situation présentées.
- proposer des actions qui s'inscrivent à la fois à l'échelle individuelle de l'enseignant STMS mais aussi en prenant en compte la dimension collective de la mission d'enseignant : personnels de l'établissement (rôles des différents acteurs), instances du lycée professionnel, partenaires extérieurs...
- Aptitudes à la relation et à la communication :

Le jury attire la vigilance des candidats sur l'utilisation d'un registre parfois familier.

Le jury a apprécié : la capacité d'écoute et d'argumentation, la prise de recul, la rigueur du vocabulaire et du lexique, l'engagement manifeste du candidat pour le métier d'enseignant.

5. Conseils aux candidats

Comme pour tout concours de ce niveau de recrutement, il est attendu des candidats qu'ils se préparent très sérieusement et aient une perception claire de l'engagement qu'ils s'approprient à prendre au regard des missions auxquelles ils aspirent. Ainsi, le jury veille à ce que les candidats aient une capacité à se projeter dans les missions qui seront les leurs s'ils sont lauréats du concours.

Le jury conseille vivement aux candidats un temps d'immersion en lycée professionnel afin d'identifier les enjeux de la voie professionnelle, de développer leurs connaissances de l'environnement professionnel du PLP STMS et d'éclairer au mieux leurs représentations du métier d'enseignant.

CONCLUSION GENERALE

Comme pour les sessions précédentes, l'exigence d'une maîtrise des savoirs essentiels liés à la discipline est nécessaire comme la capacité à transmettre ces savoirs de façon claire, rigoureuse, adaptée au public visé que constituent les élèves.

Une posture professionnelle d'enseignant mettant en évidence un savoir-être adapté au travail en équipe et à la conduite d'une classe est aussi attendue.

La préparation d'un enseignement exige de recourir à des sources, données, informations sous leurs diverses formes, que l'enseignant doit ensuite utiliser en les adaptant, en apprêtant leur présentation, en les explicitant, en les articulant avec d'autres afin de les rendre accessibles, intéressantes, visant un ou des objectifs de formation spécifiés. C'est ce travail qui est demandé aux candidats dans la seconde épreuve d'admissibilité – travail sur des supports d'enseignement – et dans la première épreuve d'admission – travail de conception de supports d'enseignement. Ce travail de conception et d'utilisation de supports requiert bien sur une pratique technique mais surtout une réflexion sur l'utilisation des investigations menées, des techniques abordées, des difficultés rencontrées lors de leur réalisation, de la transposition qui pourra être menée pour les élèves en réponse aux objectifs visés, de ce qu'elle nécessitera comme stratégie pédagogique.

Enfin, puisqu'il s'agit d'un enseignement professionnel, qui se fonde sur une confrontation avec le réel, un aller-retour permanent entre l'approche du réel pour comprendre, expliquer et apprendre et l'utilisation du savoir pour analyser ou mettre en œuvre, la présentation d'un dossier construit à partir d'une réalité du champ des sciences et techniques médico-sociales (STMS), exploité pour un enseignement spécifié, complète l'approche des compétences requises pour un futur enseignant en lycée professionnel en STMS.

Bien sûr, il ne peut être exigé des candidats une totale connaissance des objectifs pédagogiques de chacun des référentiels, ni qu'ils aient acquis dans leur formation une complète maîtrise des démarches, des méthodes pédagogiques mais tout du moins peut-on attendre des candidats qu'ils se soient mis en position d'enseigner, qu'ils aient pu s'interroger sur la façon dont peut se concevoir une stratégie pédagogique, afin de répondre aux besoins de formation. Et cela va au-delà de l'approche disciplinaire et doit conduire le futur enseignant à s'intéresser à tout ce qui va contribuer à la construction des compétences des élèves.

Se familiariser avec le lycée professionnel, rencontrer des enseignants de STMS mais aussi des équipes pédagogiques, suivre des séances de formation dans différents niveaux d'enseignement est assurément un moyen d'appréhender la posture de l'enseignant et les exigences du métier.

Le jury félicite les candidats admis au CAPLP et au CAFEP. Le jury a apprécié les prestations de ces candidats qu'il se réjouit de compter bientôt comme futurs collègues.

REMERCIEMENTS

Le jury tient à remercier madame la Proviseure du lycée Marie LE FRANC à LORIENT, monsieur le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, les équipes d'accueil et de maintenance, les équipes de restauration pour l'accueil et l'aide efficace apportés lors des épreuves d'admissibilité et d'admission. Le jury remercie également les enseignants du lycée Marie LE FRANC qui ont encadré les épreuves d'admission et ont contribué à ce que les candidats soient dans les meilleures conditions.